



Check-List pour organisateurs de manifestations officielles avec épreuves de style B100/105 et épreuves de style P95 comptant pour l'obtention de la licence R de saut de la FSSE

(valable dès le 01.01.2020)

1. Généralités

Selon les « Directives concernant l'obtention de la licence R de saut de la FSSE sur la base des résultats obtenus en épreuves de saut avec style ».

2. Construction du parcours

Selon feuille annexée « Ligne de gymnastique » et Directives susmentionnées, point 2.2.

Il est recommandé d'adapter les distances pour les cavaliers/ères avec poneys et de regrouper ces paires au début ou en fin d'épreuve.

3. Temps nécessaire pour l'épreuve

Compter un temps d'environ 2 ½ minutes par cavalier.

4. Juges

1 juge de licence (délégué et indemnisé par la FSSE)

1 « juge de style » (délégué et indemnisé par l'organisateur)

5. Résultats

Voir point 2.3 des Directives susmentionnées.

Feuilles de notes de style disponibles sur notre site Internet **www.fnch.ch**
(Organisateurs – Licences R & épreuves de style – Feuille de juge (Epreuves de style)).

Report sur la carte des résultats du candidat seulement par le juge de licence FSSE après l'épreuve et contrôle du passeport du cheval.